

Passé l'acte d'un cartel¹

Une passe se réalise dans une nomination Analyste de l'École et ses lettres AE.

Ce n'est ni un oui ni un non à une passe, encore moins à un passant.

Ce qui est ainsi nommé est le désir de l'analyste : désir, c'est-à-dire liaison et perte entre un sujet et sa cause. Ce désir, s'il est attribuable à quelqu'un, n'est pas désir d'un individu : sa nomination concerne la psychanalyse, elle sort ainsi de l'anonymat, elle n'est pas partout à ce moment là, ni le psychanalyste autre part que là dans la nomination.

Il est possible aussi qu'il n'y ait pas de nomination, aucun nom, Analyste de l'École ne se prononce. Ce pas est souvent lu comme un refus opposé au passant, un refus du cartel d'accéder à une demande. Mais du pas au non, il y a pourtant un écart qui implique le cartel : qu'il n'y ait pas de nomination témoigne de ce que le cartel n'a pas été touché par un inédit l'engageant au-delà de lui-même et qu'il aurait nommé Analyste de l'École par les lettres AE.

La nomination concerne le réel de l'articulation de la psychanalyse comme pratique d'une cure par un psychanalysant et un psychanalyste, de la psychanalyse comme théorie et savoir avec sa mise en scène culturelle et de la psychanalyse comme cause de la mise en commun par des psychanalystes des élaborations de leurs désirs. Ce réel, celui de l'articulation d'un discours, divise le sujet par la cause de son désir.

Cette nomination est la cause de ce dispositif de passe tout à fait singulier puisque commun, pour l'heure, à deux écoles dont l'histoire, les péripéties, les choix et la structure d'organisation sont très différents sauf par ce commun qui n'est ni de l'une ni de l'autre, bien qu'initialement enté sur l'antécédence du dispositif de l'École de Psychanalyse Sigmund Freud. Son expérience et ses conséquences échappent à la propriété de l'une ou l'autre (elles ne leur sont pas propres.). Ni dispositif de l'EPSF, encore moins celui de *la lettre lacanienne*, cette expérience repose sur le commun des deux écoles : la passe causée par la nomination qui donc les ouvre sur un au-delà de chacune.

Un certain nombre de travaux récents, issus du Collège de la passe, permettent, me semble-t-il, de discerner dans la nomination ce qui ressortit à un désir, lu, repéré et reconnu depuis un savoir déjà là qui recueille les effets du désir de l'analyste dans une cure et ce qui, comme son au-delà, agit sur le cartel

¹ Écrit après l'intervention en réunion publique du Collège de la passe à Lyon le 16 mai 2009

et ses membres, les fait choir de leur savoir. C'est cela qui dans un acte, soit ce qui redouble une coupure, est nommé Analyste de l'École.

Le cartel nomme le désir de l'analyste

Ainsi donc Analyste de l'École nomme le désir de l'analyste dont témoigne le passant. C'est ce que nous trouvons dans un certain nombre d'élaborations et, dirais-je, dans une certaine tradition de la passe. Peut être bien cependant cela ne concerne-t-il que ce qui a été qualifié de *la passe du passant*², une partie de la passe.

Un passant rend compte, non pas de son analyse, mais de ce qu'il croit savoir des arcanes par lesquelles lui est venu le désir de l'analyste. Il témoigne non seulement de comment ce désir s'est éclairé pour lui, et peut-on dire lui est advenu, mais encore comment ce désir, il en a levé l'inhibition en se proposant pour un autre à cette place où il a découvert son analyste au point de finitude du transfert. Ayant découvert que son analyste n'était certes pas tout analyste, mais encore, que ce qu'il en connaissait, échappait à ce qu'il pouvait auparavant supposer de l'être analyste. Comment malgré cela, psychanalysant, il a pu choisir d'accepter cette structure du désir qui distribue en deux lieux les places du sujet qui parle et de la cause du désir. Comment lui est venu ce désir confirme sans doute le savoir des psychanalystes qui fonctionnent et ils peuvent donc le confirmer en retour. Mais par quel artifice, pour chacun, s'en effectue un passe-à-l'acte, cela reste inédit.

Le virage, dont le témoignage est attendu, serait reconnu par des effets dans la subjectivité du passant, des effets désormais connus pour partie. Singuliers et propres à chaque passant, ils correspondraient cependant aussi à un savoir acquis dans la pratique de la passe.

C'est là ce que formulent un certain nombre d'interventions aux réunions publiques du collège, par exemple de la façon suivante : *le nom, Analyste de l'École, A.E., signifie que le passant a transmis les franchissements qui l'ont conduit à devenir analyste dans sa cure : ce sont les coordonnées de ce virage concernant donc le rapport du sujet à la jouissance et au désir, qui permettent de déduire l'institution de l'acte analytique : c'est ça que le passant nomme dans ses dires aux passeurs, et qui, d'être entendus par chaque un du cartel, va donner lieu à la nomination.*

Mais dans cet autre propos, qui prolonge le premier, une question nouvelle est introduite : *en tant qu'analystes, les membres du cartel pourront entendre les signifiants de la passe : destitution subjective et désubjectivation*

² Les propos en italiques sont extraits de contributions aux réunions publiques du Collège de la passe depuis 2006. Ce ne sont pas des citations (attribuables à telle ou tel) mais ils représentent un questionnement et une élaboration communs. Le lecteur pourra retrouver leur contexte dans les exposés publiés par les *Carnets* de l'EPSF (n° 62 à 71) et diffusés dans C'Es, le bulletin, interne de *la lettre lacanienne*, sous les noms de P. Alérini, G. Hubé, E. Lehman, C. Nawawi, S. Rabinovitch, F. Samson, A. Staricky.

qu'ils attribueront au passant, désêtre aussi (n'être rien) qu'ils attribueront à son analyste, enfin désarrimage des signifiants du Nom-du-Père et décomposition des noms du père qui auront causé, chez le passant, ces derniers.

Mais leur suffit-il d'être analystes pour travailler à partir des éléments hétérogènes du texte proposé par une passe ? Encore faudrait-il être analysant dans l'expérience du collectif que partage un cartel. Voilà que les membres du cartel se trouvent divisés en eux-mêmes, psychanalystes supposés et analysants.

Avant de suivre ce fil qui conduit à l'acte du cartel, quelques remarques critiques sur cette première manière d'aborder la nomination qui, partiellement pertinente, se trouve remaniée par les questions et les élaborations issues du commun du dispositif.

La subversion du sujet dans la passe, en cours de cure, est donc repérée par les membres du cartel comme semblable au souvenir qu'ils ont de ce point de passe dans leur cure, qui traverserait ainsi l'oubli grâce à la passe du passant. Serait-ce point de jouvence du psychanalyste ? Mais souvenir n'est sans doute pas le meilleur terme pour reprendre ce qui se dit ainsi : *le repérage de ce virage est lisible par chacun des cartellisans à partir des coordonnées de son propre moment de passe dans la cure où il est devenu analyste.* Il s'agit plutôt d'un savoir, mais de quel ordre, un savoir déjà là, de référence, qui permet une décision ou bien un savoir insu de chacun, savoir inconscient déterminant un acte ?

On a pu dire cette sorte d'*égarement* qui saisit les membres du cartel fascinés par cette nomination dont ils doivent décider, et qui, par sa brillance attire les regards et jette une ombre, celle-là même qu'il s'agit de lever, sur une articulation singulière. Est-ce avec leur propre expérience de passe dans la cure (dont il leur est fait crédit), c'est-à-dire avec une certaine identification, que s'opère la nomination ? Ou bien est-ce avec l'expérience actuelle, d'analysant encore, qu'ils peuvent aborder sans angoisse le trou de savoir que constitue le savoir nouveau d'une passe ? Car de toute évidence, chaque passe est nouvelle, non seulement du fait du passant, mais encore de ce qu'apportent les passeurs, et de l'invraisemblable constitution du cartel. Celui-ci, à chaque fois, est constitué nouvellement parmi ceux du collège qui viennent eux-mêmes de deux associations différentes, désignés non en raison d'une compétence avérée, mais de l'arbitraire choix des derniers AE nommés !

Ceux là, quelle mise doivent-ils lever pour que la nomination ne soit pas l'horizon déjà lumineux auquel ils abandonneraient la question qui leur est, à chacun, posée ? N'est ce pas celle d'une confirmation, celle d'une visée, d'une attente, d'une utilité de la passe ? Et cette mise, ces préjugés écartés, la singularité du passant et de la transmission des passeurs d'une part, et la singularité de ce cartel qui est l'école comme singularité d'autre part, se rencontrent-elles dans cette subversion des deux bords par une nomination Analyste de l'École ?

Si ce nom nomme la passe dans la cure qu'il s'agit d'entendre dans les propos des passeurs véhiculant le dire des passants, n'est-ce pas que nous saurions ce qui doit s'être passé dans la boule analysante pour que quelqu'un ne s'autorise que du lui-même du psychanalyste ? Et, le sachant, finalement, l'expérience de la passe ne perdrait-elle pas une grande part de sa raison d'être ? Ne s'agirait-il pas, dans cette optique, de vérifier qu'une certaine disposition, (d'esprit ? d'être ?) à soutenir le transfert comme semblant de la cause du désir de l'analysant est présente ? Mais ce serait démentir que de cause il n'y a que de la perte produite par le choix soutenu d'un questionnement de l'Autre et de la vérité rencontrée, mi-dite, pas toute passante ? Vérité qui affecte dès lors le sujet à l'endroit du corps sous les espèces reconnues et perdues du sein, la vérité qu'on avale, de la merde, la vérité désavouée, du regard et de la voix, vérité entre-aperçue ou entendue.

Alors, revenons à cette question : suffit-il que les cartellisants soient des psychanalystes ? Qu'ils aient l'expérience de leur cure et du travail de recherche pour commettre cet acte de la nomination est certes une condition nécessaire, mais suffit-elle ?

La nomination, acte du cartel

Tout un ensemble de travaux s'éloigne maintenant du passant et des dits recueillis pour mettre au cœur de la question posée par la nomination le dispositif en lui-même et l'effet sur le cartel du dire manquant. Ils permettent de discerner la nomination d'un désir lu, repéré et reconnu depuis un savoir déjà là, et une nomination inventée depuis l'au-delà de ce qui est connu et agissant sur les membres du cartel. Ils distinguent une dimension événementielle de la nomination qui se décrit en termes d'étrangeté, de dépassement, d'effet soufflant et de dessaisissement et, dans le même moment, une dimension collective de cet acte de nomination.

L'expérience proprement dite de la passe est *le dispositif même qui la constitue. Et ceci, au point où il pourra sembler que le passant en soit exclu tout au moins réduit à une simple fonction logique* qui permet la lecture de l'enjeu d'un acte instituant une subjectivité autre par désobjectivation, dans ce nouage du singulier et du collectif. De ce bord-là du cartel, le passant est déjà « perdu ».

Dès lors *se pose la question de savoir quelle est la commune mesure, quel est le répondant* de la rencontre (ou non rencontre) des membres du cartel et de ce qui s'est transmis dans la passe ? Il se présente comme *un point de singularité absolu qui exclut tout rapport* dans une fonction de « pur donner lieu », hors de toute représentation. Une autre contribution fait écho à cette proposition : si Analyste de l'École nomme *du réel d'où opère l'analyste, cette nomination est un lieu, drôle de lieu certes, un trait d'union, (qui) n'est justement qu'un trait, une marque, ça n'a pas plus d'être qu'un rond blanc ou un rond noir, un trait qui fait saisir dans l'instant de la nomination, comment fonctionne le trait unaire : être marqué par un trait de pure différence, de pur non-sens*. Ainsi dans le cartel, la nomination émergerait-elle d'une expérience faisant trait du savoir insu de ses membres, hors d'eux et pourtant commun.

Une autre façon d'approcher ce point s'ordonne depuis *la commune mesure du collectif* qui est son acte, *acte unique des membres du cartel* et l'on sait le sujet absent dans l'acte, représenté seulement par l'objet *a* ou par la *Verleugnung* (démenti.) Il est fort possible que ces deux modes du représentant du sujet dans l'acte aient des conséquences ultérieures dans les façons dont les membres des cartels se situent dans leurs rapports à l'expérience passée.

Dans cette perspective, une distinction nous est proposée entre deux collectifs actifs dans une passe. L'un, restituant une place au passant et aux passeurs, recèle *un savoir sur la vérité comme cause, une cause qui est le désir de l'analyste, et ainsi le sujet de ce collectif est le sujet de la vérité*. Le sujet de l'autre, le collectif du cartel proprement dit, serait le sujet de la certitude. La nomination témoignerait de cette certitude anticipée en réalisant *le désir de l'analyste dans son énonciation*.

Il conviendrait, sans doute, de préciser cette notion de collectif en discernant ce qu'il est en deux lieux différents. Toujours est-il que l'on retrouve cette idée de deux collectifs dans cette contribution qui propose la division

actuelle des psychanalystes du cartel (dans l'actuel et non seulement dans le temps plus ou moins lointain de leur passe dans la cure). Deux lieux et deux expériences dont les termes sont attribués d'une part au passant et à son analyste : *destitution subjective et désubjectivation, désêtre aussi (n'être rien) à son analyste*, d'autre part « avec l'expérience, dans le symbolique, de sa division, le cartel fait celle, dans l'imaginaire, d'un collectif qui serait le sujet, fugace, du passant.

Cette double expérience reflète, me semble-t-il, le moment du choix de l'être analyste qui n'est pas formulable mais s'articule et produit ses effets : assomption d'une *Spaltung* réelle, un clivage, et rencontre d'une absolue altérité à l'individu ou à soi-même. Le cartel fait l'expérience d'une structure : le désir est entre deux lieux, deux pôles, entre celui qui parle et celui qui subit, pâtit, du dire. Cette structure, il peut la connaître comme institution Il fait l'expérience dans le réel du désêtre et de la désubjectivation de l'acte analytique et préférer la nomination Analyste de l'École.

Mais lorsque le passant est nommé AE, quel serait le collectif qui soit le sujet de l'individu AE ? Serait-ce l'École, dont le passant, devenu « Analyste de l'École », deviendrait par la même l'analyste ?

Cela suppose que l'École soit un collectif, ce que rien ne garantit bien que parfois en effet, un collectif fasse École. Un cartel de passe dans une nomination en est un exemple.

Il fait l'expérience dans le réel du désêtre et de la désubjectivation qu'il attribue à l'analyste et au passant témoignant ainsi que dans l'acte la *Verleugnung* (le démenti) représente le sujet, tant le sujet de l'individu passant que le sujet psychanalyste, inconscient, absent à tout savoir de soi.

Le cartel éprouve ce qui ne peut se dire, son *être soufflé*, dans le dessaisissement de toute consistance issue d'un tirage au sort de psychanalystes du collège et d'un appel à un plus-un possiblement non-analyste. Et le savoir de ses membres vole en éclats.

Parfois non, alors le cartel se décide vite ou ergote : il est un groupe à la tâche, qui tente de s'en sortir : l'égarement du cartel, comme cela a pu être qualifié, est alors plutôt le frottement des diverses représentations que les membres du cartel ont du psychanalyste, de la passe dans la cure, de la cure elle-même, et ils tentent de répondre à leur question : ce qui a été entendu, rentre-t-il dans cette communauté bricolée de la représentation? Le mouvement le plus général va alors vers un non dont il n'est donc pas certain que la nomination soit enjeu.

Mais si oui, si une aporie surgit, si le cartel peut endurer cet événement, la question peut se poser : de quoi s'agit-il en cet instant? Ce qui advient là, cause-t-il le désir de l'analyste qui ne veut pas seulement voir, entendre, dire, rejeter, accoler, mais élucider, savoir, écrire, inventer le réel, reconnaître cet évidemment présent dans une structure pourtant éclairée ?

Et cette cause, au-delà de l'angoisse, le cartel la nomme Analyste de l'École, elle est sa cause de sujet parlant (on pourrait d'ailleurs reconnaître qu'en dehors de la nomination, le cartel comme tel ne se fait pas entendre). Du fait de ce qui le précède, la pratique de ses membres, la théorie de la psychanalyse et l'acte dont il fait la lecture jusqu'au bord, il nomme Analyste de l'École et écrit de deux lettres AE le savoir à l'oeuvre.

L'analyste comme place que j'essaie de cerner de ces petites lettres au tableau noir. C'est là que l'analyste se pose. Il se pose comme cause du désir. Position éminemment inédite, sinon paradoxale, qu'une pratique entérine³.

Peut-on dire que la passe peut être cette pratique ? Je le penserais volontiers, en ajoutant que le passant n'en sait rien pas plus que l'analyste dont la pratique entérine pourtant sa position de cause du désir : il ne peut la déduire que dans ses effets.

Elle produit un effet de désêtre pour l'analyste et pour les membres du cartel dont le groupe est défait comme agencement de places et de lettres et mode de lien social. Le cartel peut ne plus être constitué par l'opération instituée mais l'aura été par celle constituante de la passe. Elle, la passe, trace bouclée de l'acte analytique, se referme sur l'antériorité de la cure — il y a du psychanalyste — énoncé d'école, que rencontre l'énonciation de chacun des membres du cartel. Cela n'appartient à aucun, cette retrouvaille se fait publique, fait École dans l'extension.

Dès lors, le cartel n'est pas un accessoire d'une école ou d'un groupe, modalité nécessaire ou choisie par ses qualités différentes d'un jury d'évaluation, d'un examen de passage : il est le temps même de la passe pour laquelle il est constitué et pour cette passe-là il est l'école comme le passeur est la passe. La nomination survenue, les membres du cartel ne sont plus l'école, elle reflue sur son lieu d'attente et d'élaboration, dans les associations organisées depuis son bord. De la nomination est attendu un effet (pourquoi l'attendre des Analystes de l'École si ce n'est qu'il leur est attribué d'en être la cause ?) : que le discours qu'elle introduit agisse, une fois encore, sur les trois autres, celui des analysants, les membres qui y enseignent, celui de la doctrine qui institue le savoir comme maître et celui qui gouverne, l'associatif, qui peut respecter la passe. L'École a son lieu parmi ces discours, l'en retirer me paraît être tentative de forclure l'affect qui marque la présence de la cause qui divise.

La nomination recèle un paradoxe : Analyste de l'École ne désigne ni un psychanalyste, ni ne valide une organisation d'école, alors même qu'elle est due au désir d'un passant et émane d'un au-delà de l'association. Elle nomme un possible par ses lettres et une promesse, elle nomme l'analyste de son expérience même, expérience de la passe, dont le cartel aura été fait analysant. Ce que nomme le cartel est cette énonciation, aux coordonnées repérées, qui

³ J. Lacan, Séminaire XVII *L'envers de la Psychanalyse*, Paris, Seuil, 1991, p. 177.

trouve le texte transmis par le passeur, dont l'effet est le surgissement d'une altérité absolue divisant chacun des membres du cartel.

Analyste de l'École, AE, est le nom de la division du sujet de la psychanalyse. Cette division se présente sous les espèces de deux places, sans unité autre que de fiction, par exemple, celles du psychanalysant et du psychanalyste ; elle produit de même l'attribution au passant de la place du psychanalyste qui ne s'autorise que de lui-même et à l'école, celle du collectif qui en est le sujet.